CAPD du 7 mars 2025

Déclaration liminaire

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

“Il y a des décennies où il ne se passe rien, et il y a des semaines où il se passe des décennies” disait Vladimir Ilitch Oulianov. Cette réalité se vérifie aujourd’hui, tant sur la scène internationale que dans notre contexte national.

L’altercation à la Maison Blanche résonne politiquement, économiquement et socialement. Le président Donald Trump impose une stratégie du chaos, détruisant les institutions et menaçant la démocratie aux États-Unis et en Occident. Sa politique cible les agences fédérales avec des coupes budgétaires et des licenciements, restreignant les libertés académiques.

Par exemple, la National Science Foundation voit son budget réduit de 55 %, et la NOAA (agence responsable de l’étude de l’océan et de l’atmosphère) est en cours de démantèlement. Une liste de plus de 1000 mots interdits restreint les publications scientifiques. Donald Trump menace aussi de couper les financements aux écoles et universités contestataires, et prévoit de démanteler le ministère de l’Éducation. Ainsi, nous assistons en direct, Outre-Atlantique, à la mise en œuvre de la synthèse du programme de Marine Le Pen et du Rassemblement National et de celui d’Emmanuel Macron !

Les “conservateurs” américains critiquent les écoles publiques pour leur prétendu endoctrinement “woke”. La FSU appelle à la mobilisation, face à cette offensive réactionnaire, pour soutenir l’enseignement public et les libertés académiques. Une mobilisation internationale intitulée “Stand Up For Sciences” se tiendra ce vendredi 7 mars, à 13h30, à Le Mans Université, pour montrer notre solidarité avec celles et ceux qui défendent ces valeurs.

Par ailleurs, depuis quelques semaines, les médias, indépendants surtout, se font le relais des victimes de l’établissement privé Notre-Dame de Bétharram dans les Pyrénées-Atlantiques. De nombreuses plaintes ont été déposées concernant des faits de violences, d’humiliations, de sévices sexuels et de viols commis sur des enfants scolarisés dans cet établissement. Ces violences ont été commises par des membres du personnel et d’autres élèves, sur une période de plus de 50 ans.

À Bergerac, c’est un enseignant du collège Henri IV dans les années 90 qui a été condamné par la justice pour viols répétés sur deux élèves, qu’il côtoyait dans la sphère privée. Je cite : « Il y a des moments où il faut savoir se taire. » Le ministre de l’Éducation nationale de l’époque a choisi le silence à la dénonciation d’actes effroyables et condamnables, comme le révèle cette phrase lancée à l’un de ses conseillers : **« Je n’étais pas au courant. »**

Devenu Premier Ministre, François Bayrou n’a pas davantage le courage de reconnaître à ces enfants le statut de victimes, ni d’engager la responsabilité de l’État, qui n’a pas su protéger des enfants au sein d’établissements scolaires alors que ces faits avaient été dénoncés.

Dans ce contexte particulièrement lourd, la FSU-SNUipp tient ici à rappeler que le combat contre les violences et pour la condamnation ferme des auteurs[1] est plus que jamais d’actualité. La mise en place des programmes EVARS (**É**ducation à la **V**ie **A**ffective, **R**elationnelle et **S**exuelle) en classe est essentielle et s’impose comme un rempart contre la domination, les abus sexuels et la maltraitance.

1 Les auteurs sont dans l’immense majorité des cas des hommes. La FSU ne féminise donc pas ce terme à dessein !

La rédaction des programmes EVARS a déclenché et déclenche encore des vagues de protestation de la part de certains collectifs de parents réactionnaires : nous réaffirmons ici que la connaissance de son corps, la connaissance de la loi et donc de ses droits, ainsi que l'enseignement du et au consentement sont des points d'appui essentiels pour enfin protéger les enfants, la jeunesse mais aussi les femmes. Cela participe tout autant à la construction de citoyennes et citoyens émancipé•es, éclairé•es, épanoui•es mettant en œuvre les principes fondamentaux de la République.

Engagée dans de nombreux combats, dont celui de la protection de l'enfance, la FSU-SNUipp n'en défend pas moins les droits des personnels, et plus particulièrement en ce jour, les dossiers de recours engagés après que nos collègues aient eu connaissance de l'appréciation finale du rendez-vous de carrière.

Nombreux et nombreuses sont les enseignants et enseignantes du 1er degré, engagé•es dans leur métier au quotidien, auprès de leurs élèves et en dehors de la classe. Ils et elles sont conscients et conscientes des enjeux et des responsabilités qui leur incombent. Néanmoins, elles et ils expriment aujourd'hui leur lassitude, leur incompréhension et leur colère parfois quant à leurs conditions de travail qui se dégradent, à la souffrance des enfants, à la multiplication des injonctions ministérielles, à la valse des ministres et des programmes et à la remise en question latente de leurs compétences et de leur expertise. Enseigner est sans conteste un métier exigeant qui demande aux enseignantes et enseignants de savoir s'adapter et se remettre en question. On peut remarquer que cette dernière qualité n'est clairement pas l'apanage de nos dirigeant•es, bien au contraire !

Alors que les scandales à répétition touchent des établissements privés organisant le sécessionnisme scolaire et social, la FSU-SNUipp tient à rappeler et dénoncer une profonde injustice, car ce sont les enseignant•es du Service Public qui sont régulièrement pointés du doigt dans les médias, propriétés des milliardaires… Les personnels, comme la société, pâtissent d'un manque de reconnaissance des métiers de l'Éducation, quand ils ne sont pas purement et simplement méprisés[2].

En cette veille du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la FSU-SNUipp rappelle également la nécessité et son attachement à défendre les droits des femmes et des minorités de genre. Notre profession est féminisée à plus de 80 %. Pourtant, les directeurs sont deux fois plus nombreux que les directrices et les inspectrices du 1er degré ne représentent 56 % de leur corps professionnel.

Les enseignantes assurant, comme beaucoup de femmes, une double journée, sont structurellement empêchées de prendre des missions supplémentaires et notamment les directions à décharge importante ou complètes.

Aujourd'hui, nous avons à défendre 3 dossiers de collègues femmes qui, comme beaucoup de nos collègues, bénéficient d'un avancement classique basé sur leur ancienneté et leur appréciation finale de PPCR. L'égalité salariale entre hommes et femmes se joue aussi ici.

La FSU-SNUipp rappelle sa revendication d'un avancement de toutes et tous au même rythme, afin de sortir les questions professionnelles et notamment pédagogiques, de l'avancement de carrière. Ce lien, typique d'une vision dominatrice et patriarcale de la société, vise de l'obéissance et la docilité. Il insécurise professionnellement les enseignant•es qui sont mises et mis en situation de concurrence alors que c'est la coopération et l'entraide qui permettent à toutes et tous de progresser, sans exclure qui que ce soit.

Cette CAPD sera donc également l'occasion de souligner l'engagement et le professionnalisme des collègues qui contestent l'appréciation finale reçue et qui nous ont confié la défense de leur dossier.

2 Nous dénonçons ici les propos injurieux d'un ancien président de la République, délinquant multicondamné, raillant « les 6 mois de vacances annuels des enseignants » et le « peu de préparation » à fournir pour celles et ceux qui enseignent aux plus jeunes.